
Arrondissement
de ThannNombre de Conseillers
en exercice : **81**-----
Cantons de Cernay
et de ThannNombre de Conseillers
assistant à la séance : **75**-----
Communauté de Communes
de Thann - CernayProcurations : **5**
-----**PROCES-VERBAL****de l'installation du Conseil de Communauté
et de l'élection du Président, du Président délégué et des Vice-Présidents
de la Communauté de Communes de Thann - Cernay
du 10 janvier 2013**

L'an deux mille treize, le dix du mois de janvier à dix huit heures trente minutes, les conseillers communautaires désignés par les conseils municipaux des communes affiliées à la Communauté de Communes de Thann - Cernay, se sont réunis à l'Espace Grün à CERNAY, sur la convocation qui leur a été faite par le Président, conformément aux articles L 5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il appartient à Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER, en tant que Président le plus âgé des deux communautés de communes fusionnées, de présider à l'installation du conseil de communauté issu de la délégation faite par les 17 conseils municipaux de la nouvelle communauté de communes de Thann-Cernay.

Il procède à l'appel nominal des 81 conseillères et conseillers communautaires suivants :

ASPACH-le-BAS (4 délégués)	M. KAUFFMANN Georges	Présent
	M. WALCZAK Marius	Présent
	M. LEMBLE Maurice	Présent
	Mme GROSS Francine	Présente
ASPACH-le-HAUT (4 délégués)	M. HORNY François	Présent
	M. MANIGOLD Patrick	Présent
	Mme MASCHER Annick	Présente
	M. BRITSCHGI François	Absent - procuration donnée à M. HORNY
BITSCHWILLER-lès-THANN (5 délégués)	M. WALTER Pierre	Présent
	Mme GEYMANN Béatrice	Présente
	M. MICHEL Jean-Marie	Absent - procuration donnée à M. WALTER
	M. FERRARI Pascal	Présent
	M. SCHOULER Alain	Présent

BOURBACH-le-BAS (3 délégués)	M. WOLFARTH Jean	Présent
	M. BRAND Gérald	Présent
	Mme THUET Delphine	Présente
BOURBACH-le-HAUT (3 délégués)	M. MANSUY Joël	Présent
	M. FISCHER Jean-Lou	Présent
	Mme GROSDÉMANGE Stéphanie	Présente
CERNAY (14 délégués)	M. SORDI Michel	Présent
	M. OMEYER Jean-Paul	Présent
	Mme OSWALD Catherine	Présente
	Mme WIPF Nicole	Présente
	M. HAMMALI Jérôme	Présent, à partir de 19h05
	M. DE THOMASIS Jean-Luc	Excusé - procuration donnée à M. CRACOGNA
	M. CRACOGNA Mario	Présent
	Mme BOSSERT Josiane	Présente
	M. BILAY Thierry	Présent
	M. SOMMER Bernard	Présent
	M. CORBELLI Giovanni	Présent
	M. MEUNIER Claude	Présent
	M. FLIEG Michel	Présent
Mme KUENY-TRAVERSI Sonia	Présente	
LEIMBACH (3 délégués)	M. KIPPELEN René	Présent
	M. MONGEOT Sylvain	Absent non excusé
	M. STILL Jean-Jacques	Présent
MICHELBACH (3 délégués)	M. STEINER Gilbert	Présent
	M. TSCHAKERT François	Présent
	M. WINNINGER Léonard	Présent
RAMMERSMATT (3 délégués)	M. BOHLI Jean-Marie	Présent }
	M. KAELBEL Jean-Marc	Présent } jusqu'à 19h30
	M. GUTH Jean-Jacques	Présent }
RODEREN (3 délégués)	M. FABIAN Antoine	Présent
	M. JENN Marcel	Présent
	M. ROTHENFLUG Jean-Michel	Présent
SCHWEIGHOUSE-THANN (3 délégués)	M. IMHOFF Georges	Présent
	Mme HAGER Nicole	Présente
	Mme MORIN Marie-Paule	Présente
STEINBACH (4 délégués)	M. ROGER Marc	Présent
	M. MATHEY Claude	Présent
	Mme AGNEL Christine	Présente
	M. BROCARD Alain	Présent

THANN (11 délégués)	M. BAEUMLER Jean-Pierre	Présent
	M. HABIB Michel	Présent
	Mme HIRSPIELER Francine	Présente
	M. STOECKEL Gilbert	Présent
	Mme STROZIK Yvonne	Présente
	M. TSCHEILLER Denis	Présent
	M. GUILLEMAIN Christophe	Présent
	M. STAEDELIN Guy	Présent
	Mme HOMRANI Samira	Présente
	M. SCHNEBELEN Eugène	Absent - procuration donnée à M. BOUCHAOUIR
M. BOUCHAOUIR Fouad	Présent	
UFFHOLTZ (4 délégués)	M. WELTERLEN Jean-Paul	Présent
	M. DUCHENE Rémi	Présent
	M. MORITZ André	Présent
	M. SCHNEIDER Raymond	Présent
VIEUX-THANN (6 délégués)	M. MULLER Pierre	Présent
	M. NEFF Daniel	Présent
	M. GERBER René	Présent
	M. HAFFNER Raymond	Présent
	M. MARTIN Guy	Présent
	Mme STOEHR Viviane	Présente
WATTWILLER (4 délégués)	M. MULLER Jacques	Présent
	M. BARMES Pierre	Présent
	M. SCHROEDER Albert	Présent
	M. GIGNET Eric	Absent - procuration donnée à M. BARMES
WILLER-sur-THUR (4 délégués)	M. DELESTAN Alain	Présent
	M. WALTER Bernard	Présent
	M. PETITJEAN Roland	Présent
	M. NANN Régis	Présent

et les déclare installés dans leurs fonctions de conseillers et conseillères communautaires.

M. Jean-Pierre BAEUMLER rappelle qu'en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-2 et L 2122-4 & suivants, le président, le président délégués et les vice-présidents sont élus dans les mêmes formes que le maire et les adjoints. Puis il demande au doyen d'âge de l'assemblée de présider à l'élection du Président.

M. Mario CRACOGNA, doyen d'âge, préside ensuite la séance et invite le conseil de communauté à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du bureau de la communauté, conformément aux articles L 2122-4, L 2122-5, L 2122-6, L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Giovanni CORBELLI, plus jeune conseiller communautaire, fait fonction de secrétaire.

ELECTION DU PRESIDENT*1er tour de scrutin*

Il a été procédé sous la présidence de M. Mario CRACOGNA, doyen d'âge de l'assemblée, à l'élection du président.

Monsieur Michel SORDI propose la candidature de Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 79 votants (74 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	79
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral :	0
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	79
– Majorité absolue :	39

A obtenu : Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER : 79 voix

Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU PRESIDENT DELEGUE

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du président délégué.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Michel SORDI qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (M. HAMMALI arrive et les 3 délégués de Rammersmatt quittent la séance : soit 72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletins blancs</u> :	7
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	70
– Majorité absolue :	36

A obtenu : Monsieur Michel SORDI : 70 voix

Monsieur Michel SORDI ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé président délégué et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 1^{er} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Jean-Paul OMEYER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral bulletins blancs :	7
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	70
– Majorité absolue :	36

A obtenu : Monsieur Jean-Paul OMEYER : 70 voix

Monsieur Jean-Paul OMEYER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 2^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Pierre WALTER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletin blanc</u> :	1
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	76
– Majorité absolue :	39

A obtenu : Monsieur Pierre WALTER : 76 voix

Monsieur Pierre WALTER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 3^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Jean-Paul WELTERLEN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletins blancs</u> :	2
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	75
– Majorité absolue :	38

A obtenu : Monsieur Jean-Paul WELTERLEN : 75 voix

Monsieur Jean-Paul WELTERLEN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 4^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Michel HABIB qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral <u>bulletin blanc</u> :	1
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	76
– Majorité absolue :	39

A obtenu : Monsieur Michel HABIB : 76 voix

Monsieur Michel HABIB ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 5^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Marc ROGER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletins blancs</u> :	4
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	73
– Majorité absolue :	37

A obtenu : Monsieur Marc ROGER : 73 voix

Monsieur Marc ROGER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 6^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Antoine FABIAN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral <u>bulletins blancs</u> :	24
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	53
– Majorité absolue :	27

A obtenu : Monsieur Antoine FABIAN : 53 voix

Monsieur Antoine FABIAN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 7^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Albert SCHROEDER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletins blancs</u> :	12
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	65
– Majorité absolue :	33

A obtenu : Monsieur Albert SCHROEDER : 65 voix

Monsieur Albert SCHROEDER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 8^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Raymond HAFFNER qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral bulletins blancs :	8
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	69
– Majorité absolue :	35

A obtenu : Monsieur Raymond HAFFNER : 69 voix

Monsieur Raymond HAFFNER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 9^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 9^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. André MORITZ qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral <div style="text-align: right; margin-left: 150px;"><u>bulletins blancs</u> :</div>	13
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	64
– Majorité absolue :	33

A obtenu : Monsieur André MORITZ : 64 voix

Monsieur André MORITZ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 9^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 10^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 10^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Jean WOLFARTH qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletins blancs</u> :	7
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	70
– Majorité absolue :	36

A obtenu : Monsieur Jean WOLFARTH : 70 voix

Monsieur Jean WOLFARTH ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 10^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 11^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 11^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Georges KAUFFMANN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral <div style="text-align: right; margin-right: 20px;"><u>bulletins blancs</u> :</div>	4
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	73
– Majorité absolue :	37

A obtenu : Monsieur Georges KAUFFMANN : 73 voix

Monsieur Georges KAUFFMANN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 11^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 12^{ème} VICE-PRESIDENT*1er tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 12^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Georges IMHOFF qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

- | | |
|--|----|
| – Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 77 |
| – <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral
<u>bulletins blancs</u> : | 4 |
| – Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : | 73 |
| – Majorité absolue : | 37 |

A obtenu : Monsieur Georges IMHOFF : 73 voix

Monsieur Georges IMHOFF ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 12^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 13^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 13^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. François BRITSCHGI qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral <u>bulletins blancs</u> :	3
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	74
– Majorité absolue :	38

A obtenu : Monsieur François BRITSCHGI : 74 voix

Monsieur François BRITSCHGI ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 13^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 14^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 14^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Roland PETITJEAN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral <u>bulletins blancs</u> :	7
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	70
– Majorité absolue :	36

A obtenu : Monsieur Roland PETITJEAN : 70 voix

Monsieur Roland PETITJEAN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 14^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 15^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 15^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. René KIPPELEN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletins blancs</u> :	12
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	65
– Majorité absolue :	33

A obtenu : Monsieur René KIPPELEN : 65 voix

Monsieur René KIPPELEN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 15^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 16^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 16^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Guy STAEDLIN qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletins blancs</u> :	9
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	68
– Majorité absolue :	35

A obtenu : Monsieur Guy STAEDLIN : 68 voix

Monsieur Guy STAEDLIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 16^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

ELECTION DU 17^{ème} VICE-PRESIDENT

1er tour de scrutin

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Jean-Pierre BAEUMLER élu président, à l'élection du 17^{ème} vice-président.

M. Jean-Pierre BAEUMLER propose la candidature de M. Joël MANSUY qui accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a remis fermé au secrétaire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
sur 77 votants (72 présents + 5 procurations)

– Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	77
– <u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	
<u>bulletins blancs</u> :	5
– Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	72
– Majorité absolue :	37

A obtenu : Monsieur Joël MANSUY : 72 voix

Monsieur Joël MANSUY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 17^{ème} vice-président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Néant

Le Président, M. Jean-Pierre BAEUMLER déclare élus :

– Monsieur Michel SORDI, **en qualité de président délégué**

et

– Monsieur Jean-Paul OMEYER

– Monsieur Pierre WALTER

– Monsieur Jean-Paul WELTERLEN

– Monsieur Michel HABIB

– Monsieur Marc ROGER

– Monsieur Antoine FABIAN

– Monsieur Albert SCHROEDER

– Monsieur Raymond HAFFNER

– Monsieur André MORITZ

– Monsieur Jean WOLFARTH

– Monsieur Georges KAUFFMANN

– Monsieur Georges IMHOFF

– Monsieur François BRITSCHGI

– Monsieur Roland PETITJEAN

– Monsieur René KIPPELEN

– Monsieur Guy STADELIN

– Monsieur Joël MANSUY

en qualité de Vice-Présidents.

Et ont signé :

Le doyen d'âge :

Le secrétaire :

Mario CRACOGNA

Giovanni CORBELLI

Le Président :

Jean-Pierre BAEUMLER